



Alternabois

Maison de négoce en bois à faible impact environnemental

■ Dossier de presse



Sommaire

L'entreprise Alternabois 3

- Le concept 3
- Un engagement sociétal 3
- En amont, 18 mois de R&D 4
- L'offre commerciale 4
- Répartition des clients 4
- Perspectives de développement 4

Philippe Lorette, de l'industrie traditionnelle du Pin des Landes vers un modèle d'écologie du bois avec le Robinier 5

- Un début de carrière dans l'industrie traditionnelle du Pin des Landes 5
- La prise de conscience 5
- Avec le Robinier, un nouveau modèle forestier pour la filière aquitaine 6

Le Robinier, une essence surprenante 7

- Historique 7
- Une durabilité naturelle exceptionnelle 7
- Des qualités fonctionnelles et esthétiques 7
- Un avantage économique incomparable 8
- Caractéristiques et performances techniques 8

Le marché de la terrasse 9

- Le bois, devenu l'incontournable du jardin 9
- Une destruction effrénée des forêts exotiques 9
- La solution : l'utilisation de bois locaux 9

Annexe 10

- Le projet Alternabois, un intérêt majeur 10

Photothèque 11

L'entreprise

Alternabois

Le concept

«J'ai créé Alternabois en 2006 à partir d'un constat simple : l'offre de bois en France est scindée en 2 : le bois exotique et le bois traité chimiquement. Or l'un comme l'autre ne sont plus adaptés aux exigences environnementales du XXI^e siècle ni au développement durable. L'avenir est à l'exploitation de bois locaux qui évite la déforestation, les spéculations indues de la filière d'importation, les transports intermédiaires polluants ou le traitement et qui maintient un emploi de proximité. Le robinier répond à ces exigences et présente une alternative parfaitement adaptée à notre pays.» **Philippe Lorette, ancien dirigeant d'une maison de négoce en bois exotique et d'une station de traitement chimique du bois durant 15 ans.**

Alternabois a donc pour objet **la valorisation et la promotion des essences françaises et européennes à très faible impact environnemental**, et tout particulièrement **le Robinier**. Ses cibles sont autant les acteurs de la filière bois (négociants, entreprises générales du bâtiment, architectes, ...), que les particuliers et les institutionnels (politiques et collectivités).



Un engagement sociétal

Pour avoir parcouru tous les continents riches en forêts, depuis l'Amazonie, l'Afrique, au Sud-est asiatique, Philippe Lorette est devenu un citoyen engagé pour une économie durable.

■ Durable pour l'environnement

Si en France, une utilisation responsable de bois locaux est acquise dans le principe, il est apparu maintenant indispensable de la mettre en œuvre. Alors que 1^{er} massif forestier d'Europe est plongé dans une profonde crise (238 000 ha principalement de pins détruits lors de la tempête Martin en 1999, puis 250 000 ha lors de la tempête Klaus en 2009), la sylviculture aquitaine pourrait rebondir en rompant avec la monoculture du Pin et en s'intéressant au Robinier :

- Espèce 3 fois moins gourmande en eau que le Pin, le Robinier résiste mieux aux chocs climatiques, mais également aux tempêtes grâce à un système racinaire plus développé, une forme plus trapue et un feuillage caduque.
- Alors que le Pin acidifie le sol, le Robinier l'enrichit grâce à une production d'azote qui favorise la biodiversité et autorise l'agroforesterie.
- Gorgé d'eau, le Pin ne peut recycler le CO², tandis que le Robinier est un des bois qui stocke le plus le CO² pour le photosynthétiser.
- Autre enjeu prometteur : le robinier sur pied vaut quatre fois plus que le pin. Son coût d'implantation est intéressant puisqu'après la première coupe, il peut se régénérer quarante fois.

■ Durable pour l'Homme

En achetant des produits en robinier, comme pour tout bois national, le client donne du travail à des employés français et son acquisition bénéficie d'une « **haute qualité sociale** ». En effet, les salariés des entreprises françaises bénéficient d'une couverture sociale et de conditions de travail et de sécurité rigoureuse, loin des conditions esclavagistes de certains pays producteurs de bois exotiques. Le client enclenche également un mouvement de re-localisation des activités jusque-là développées en Asie du Sud-est ou en Amérique du Sud.

En amont, 18 mois de R&D

Soutenu par l'ANVAR, Philippe Lorette mène avec le Centre Technique du Bois de Bordeaux une étude de qualification du Robinier pour déterminer les caractéristiques techniques d'utilisation de ce bois.

Cette étude amène notamment à une découverte étonnante : ce bois local possède des qualités similaires au Teck.

A l'issue de ces recherches, une lame de terrasse est mise au point dont la forme et les dimensions sont définies dans un souci de bonne durabilité (innovation avec profil bombé), de stabilité dimensionnelle et de rapport d'élancement (largeur / épaisseur) optimisé. Ce modèle a été déposé à l'INPI et consigné dans un dossier technique mis à disposition des professionnels.

L'offre commerciale

■ Trois gammes de bois

La gamme paysagère : Cette gamme est destinée à des usages où le consommateur exige du bois un aspect uniforme (ex : terrasse, abords de piscine, ...).

La gamme rustique : Avec des lames comportant des nœuds, quelques coups de rabot, cette gamme séduit de plus en plus de consommateurs, soucieux d'utiliser une partie de la production où le bois est tout aussi qualitatif (à lui de faire, si nécessaire, une sélection au montage). Acheter ce bois entre dans une démarche durable contraire au mode de consommation actuel où tout ce qui n'est pas « parfait » est jeté.

La gamme agricole : Il s'agit de bois ayant certaines lames au bout abîmé, des nœuds plus grossiers, des défauts de coupe. Elle s'utilise pour un usage fonctionnel (bordure de potager, chemin de jardin, poulailler,..)

■ Les produits phares

la lame de terrasse (longueur 1,20 m - largeur 90 mm - épaisseur 21 mm) avec son support (traverse de 80 x 38 mm)

des dalles de 50 x 50 cm (différents modèles sont proposés)

une gamme de mobilier urbain pour les collectivités (tables, bancs, kiosques, ...)

■ Des applications produit multiples et variées

équipements extérieurs collectifs rudimentaires (piquets, poteaux, rondins) ou plus complexes (parcours sportifs, agencement du littoral...)

aménagements de jardins privés (mobilier d'extérieur, terrasses, caillebotis, claustras...)



Répartition des clients

■ 50% de particuliers,

■ 30% de professionnels,

■ 20% de collectivités.

sur l'ensemble du territoire français.

Perspectives de développement

■ Produits

un système de clôture en bois ronds

divers éléments de structure et de bardage pour l'extérieur.

■ Entreprise

étude pour la mise au point d'une unité industrielle d'aboutage, processus visant à optimiser le sciage et à travailler sur de plus grandes longueurs.

création d'une pépinière en 2010 pour fournir des plants à partir de l'année suivante.



Philippe Lorette

Un début de carrière dans l'industrie traditionnelle du Pin des Landes

■ 1985

Issu de plusieurs générations de sylviculteurs et négociants en bois, Philippe Lorette a 25 ans et un DESS de l'IAE lorsqu'il rachète une **station de traitement chimique du bois** (classée SEVESO), basée en Gironde. Par ce procédé de valorisation du pin (durabilité accrue, résistance aux champignons et humidités), il ouvre de nouveaux marchés et exporte ce bois vers des pays humides comme la Guadeloupe, La Réunion, la Martinique. Ardent défenseur du Pin des Landes, il publie un livre sur la Protection des bois (Ed Vial à Dourdan).

■ 1990

Philippe Lorette rachète l'entreprise familiale de **négoce en bois exotique (25 salariés, 3M€ de CA)**. En effectuant de nombreux voyages à travers les forêts du monde, les différentes scieries d'exploitation, une conscience écologique mûrit.

■ 1994

Lors d'un voyage en Hongrie, Philippe Lorette **découvre une approche de la forêt radicalement différente de celles connues jusque là. C'est son premier choc**. Une forêt peut générer une agroforesterie. Il s'agit de tirer parti de la complémentarité des arbres et des cultures pour mieux valoriser les ressources du milieu. Respectueuses de l'environnement, ces pratiques favorisent également une économie locale.

<http://www.agroforesterie.fr/definition-agroforesterie.pdf>

La prise de conscience

■ 2003

Philippe Lorette effectue de nouveaux voyages en Hongrie, pays qui exploite le Robinier et cultive l'agroforesterie à l'échelle industrielle depuis plus de 60 ans (visites de sociétés forestières d'Etat, d'universités dont l'Université de Nopron, référence mondiale dans le domaine de la recherche et développement du robinier).

Rencontres décisives, puisqu'il décide de céder toutes ses activités tournées autour du Pin des Landes et de l'importation de bois exotiques. **Il vend alors ses entreprises** à un groupe national et **décide de promouvoir une autre exploitation du bois**, en accord avec ses convictions de citoyen du monde.

■ 2004

Il présente à l'ANVAR un nouveau modèle forestier à faible impact environnemental, issu du modèle d'Europe centrale, basé sur un bois local méconnu à fort potentiel : le Robinier.

L'ANVAR se mobilise immédiatement autour de cette nouvelle approche et finance, en collaboration avec le Centre Technique du Bois, une étude de qualification du Robinier afin de connaître les caractéristiques techniques d'utilisation de ce bois. Cette étude de 18 mois amène notamment à une découverte étonnante. Ce bois local possède des qualités similaires au Teck qui ouvre des perspectives économiques très conséquentes.

Elle prouve également les qualités environnementales de ce bois : séquestration de CO₂, croissance rapide sans engrais chimique, consommation très faible en eau, régénérescence naturelle une quarantaine de fois, production d'azote.

■ 2005

Des voyages en Europe du Nord (Belgique et Pays Bas) auprès de centres techniques confortent Philippe Lorette dans cette analyse.

Philippe Lorette crée la SARL Alternabois, avec pour vocation affichée la valorisation et la promotion de bois français et en particulier le Robinier.

Dépôt à l'INPI d'une première application : un modèle de lame de terrasse.

Dépôt à l'INPI d'un brevet portant sur un système constructif en bois pour aménagement extérieur et mobilier urbain.

Philippe Lorette réalise une première plantation expérimentale de robinier, basée à Saint Jean d'Illac, issue de plans sélectionnés en Hongrie.

Avec le Robinier, un nouveau modèle forestier pour la filière Aquitaine

■ 2006

Les premiers chantiers démarrent. Tout d'abord en Aquitaine, puis rapidement sur toute la France, la Belgique, la Suisse et les Pays Bas. Ces débuts prometteurs démontrent la pertinence de cette démarche. Elle répond à la sensibilité croissante des consommateurs à la protection des forêts tropicales et à leur substitution avec des bois locaux.

■ 2008

Deux signes forts viennent assoir et renforcer la crédibilité de la démarche de Philippe Lorette. Alternabois obtient le **Prix national de l'Innovation** à Paris et le **1^{er} Prix Agenda 21** du Conseil Général de la Gironde.

Philippe Lorette rencontre de nombreux élus et directeurs de service (Conseil général de la Gironde, Conseil Régional d'Aquitaine, collectivités locales, ...), des syndicats professionnels, des journalistes, à leur demande, pour comprendre la problématique structurelle de la filière bois aquitaine axée principalement autour du Pin des Landes et pour entendre une des solutions possibles de demain.

■ 2009

Alternabois obtient le **1^{er} Prix de l'Initiative économique** du Conseil Régional d'Aquitaine.

Portée par l'association les Comsommm'Acteurs, Philippe Lorette lance une **souscription nationale « Robinier » au printemps** pour sensibiliser les consommateurs français (particuliers et entreprises) à la fois à leur pratique d'achat et aux qualités de ce bois.

La plantation expérimentale de robinier a été remarquée par le Ministère de l'Agriculture et acceptée comme verger à graines.

Philippe Lorette est contacté par des ingénieurs agronomes du Sénégal qui cherchent, par la création d'une forêt, à combattre la désertification, produire un bois de chauffage de qualité, fournir des fleurs pour la production de miel avec un arbre peu gourmand en eau et de croissance rapide. Il trouve dans le modèle forestier proposé par Alternabois une réponse pertinente.

Avec 1 Kg de graines (50 000 arbres), ils démarrent une pépinière.

■ 2010

Obtention du label PEFC.

Création d'une pépinière.

Poursuite des études de recherche & développement en collaboration avec le Centre technique du bois à Bordeaux sur de nouvelles applications : parquets, bardage.

Au vu de sa forte demande export, Alternabois réfléchit à un développement de sa commercialisation en Belgique, aux Pays Bas et en Suisse.

Une implication dans les mandats socioprofessionnels et dans la vie de la cité

■ 1992

Juge au Conseil des Prud'hommes de Bordeaux (jusqu'en 2002) et Président du Bureau de Référé (jusqu'en 1997).

■ 1994

Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Responsable du secteur bois papier (jusqu'en 2000).

■ 2002

Administrateur de Misso (assurance Forêt : incendie, tempête, RC), filiale de Groupama (jusqu'à ce jour).

■ 2004

Administrateur de l'URSSAF de la Gironde, Membre de la commission du recours amiable (jusqu'à ce jour).

Le Robinier, une essence surprenante

Historique

Le Robinier (*Robinia pseudo accacia* ou Faux Acacia), dont le nom rend hommage à Jean Robin, botaniste et arboriste du roi Henri IV, est **une essence importée d'Amérique du Nord**. Le premier spécimen, planté en **1601** place Dauphine à Paris, puis transféré au Jardin des Plantes en 1635, existe encore.

Rapidement acclimaté aux latitudes européennes, il est très apprécié jusqu'au Second Empire pour ses qualités physiques et sa durabilité naturelle, avant de tomber dans l'oubli à l'ère industrielle, concurrencé par l'acier et le fer.

Peu connu de nos jours, le Robinier représente pourtant **la 3^{ème} essence feuillue de production après le peuplier et l'eucalyptus, couvrant 3,2 millions d'hectare dans le monde**.

En France, ce bois est aujourd'hui issu de forêts «cultivées» s'étendant sur 130.000 ha. Depuis son prélèvement, inférieur à l'accroissement biologique annuel de l'espèce, jusqu'à son recyclage, il ne représente qu'un impact réduit au minimum pour l'environnement.

Avec des caractéristiques équivalentes au Teck, il constitue une réelle alternative à l'utilisation des bois tropicaux les plus prisés.

Une durabilité naturelle exceptionnelle

La norme NF EN 335 concerne la durabilité du bois et définit 5 classes de risque d'attaque biologique (plus l'indice est élevé, plus la résistance est satisfaisante). **Le Robinier est, avec le Teck, l'une des rares essences admises naturellement, à l'état brut et sans aucun traitement chimique, en risque 4.**

La présence d'un antiseptique naturel, le Robinetin, lui permet de résister aux attaques des insectes destructeurs (capricornes, termites...), aux champignons parasitaires les plus fréquents dans nos climats tempérés et aux intempéries. Il peut donc être utilisé pour de nombreux usages en extérieur sans traitement fongicide ou insecticide.

Le bois de robinier s'affirme donc comme un matériau particulièrement adapté aux ouvrages extérieurs (clôtures, caillebotis, plages de piscine, mobilier de jardin et mobilier urbain...) soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes.

Sa longévité est de 25 à 40 ans quand il est en contact avec le sol, jusqu'à 80 ans sans contact direct et 500 à 1000 ans en milieu sec, sous abri (source Université Hongroise de Sopron).



Des qualités fonctionnelles et esthétiques

Face aux dalles de pierre, le bois dispose d'avantages certains : plus **simple à installer**, il offre une grande liberté de création, tant verticale que horizontale, y compris sur un sol non stabilisé ou très en pente.

Antidérapant, il ne devient jamais brûlant, même après une très longue exposition au soleil. Il garantit un haut niveau de sécurité pour les enfants en cas de choc et demeure facilement réparable au besoin.

Le bois de Robinier, de couleur jaune au moment du sciage, prend **une teinte brune aux reflets dorés** (comparable au Teck) par oxydation et exposition aux ultraviolets.

Un avantage économique incomparable

A l'heure où les revendications autour du pouvoir d'achat se font quotidiennes, le prix, quel que soit l'investissement, reste un facteur déterminant.

Si le pin, traité par autoclave, permet de s'offrir une terrasse ou des abords de piscine en bois à un prix accessible, il est voué à subir de multiples distorsions qui implique souvent un remplacement complet sous une dizaine d'années. Par ailleurs, ce bois, imprégné à cœur de produits chimiques (CCA - cuivre, chrome, arsenic), en fait un produit toxique considéré comme déchet industriel dans le cadre de son recyclage. Il est déjà interdit dans certains pays du Nord. Le Robinier présente, quant à lui, des caractéristiques équivalentes au Teck et autres bois tropicaux. Sans aucun traitement préalable, sa résistance exceptionnelle aux variations climatiques garantit une durabilité incomparable de l'installation. En revanche, il s'avère bien meilleur marché : **de 20 à 40 % plus économique que le Teck** (conséquence directe d'une production nationale).



Caractéristiques et performances techniques

■ Une ressource encore limitée en France

130 000 ha (1 % des forêts), dont 18 446 ha en Aquitaine (97 % issus de forêts privées)

■ Des perspectives d'extension importantes

Adaptabilité à une large variété de sols (pauvres voire stériles)

■ Haute rusticité

aux variations climatiques (supporte jusqu'à -23°)

■ Très grande capacité de séquestration du CO² atmosphérique

■ Croissance rapide

de 7,7 m³/ha/an

■ Hauteur

de 25 à 35 m

■ Diamètre des grumes

de 0,30 à 0,60 m à la récolte finale (environ 25 ans)

■ Densité élevée

850 kg/m³ à 12 % d'H₂O

■ Dureté élevée

57,7 N/mm²

■ Résistance mécanique

compression : 67 à 70 N/mm²

traction : 150 à 176 N/mm²

flexion : 133 à 140 N/mm²

■ Module d'élasticité

13 600 N/mm²

■ Longévité exceptionnelle

En extérieur, sans contact avec le sol : 60 à 80 ans

Immergé : 300 à 500 ans

Sous abri, en milieu sec : 500 à 1 000 ans (source Université Hongroise de Sopron)

Le marché de la terrasse

Le bois, devenu l'incontournable du jardin

Si en Europe du Nord, en Angleterre et en Allemagne, les terrasses en bois font depuis longtemps partie du paysage, ce marché n'est apparu en France que dans les années 90.

Face au traditionnel dallage, il connaît depuis un essor exponentiel (+ 40 % des ventes en moins de 5 ans), pour atteindre rapidement plus de 6 millions de m² de terrasse vendus par an (environ 16 % du marché des revêtements de sol extérieur - estimations Association Terrasse Bois 2006).

■ Cet engouement est porté par un double intérêt :

Pour l'habitat avec un segment «aménagement, décoration» en très forte progression, **transformant le jardin en nouvelle pièce à vivre.**

Pour le bien-être où la matière bois, véhiculant **une image saine, zen, de confort et de naturel**, correspond aux aspirations d'une société à la recherche d'authenticité.

Une destruction effrénée des forêts exotiques

Premier importateur de bois en Europe, la **France** est également le **3^{ème} importateur de bois tropicaux toutes origines confondues.**

Aujourd'hui, le constat est brutal et sans appel. Au niveau mondial, les forêts primaires ne cessent de s'amenuiser. Chaque année, environ 14 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent, soit l'ensemble des forêts françaises. **Sur les trois dernières décennies, c'est plus de 80 % des forêts originelles qui ont été détruites !**

L'urgence est donc de réduire les abattages excessifs pour préserver la diversité biologique de ces forêts et leurs rôles essentiels (protection des sols, contribution au cycle de l'eau, régulation du dioxyde de carbone absorbé par le processus de photosynthèse, fonctions économiques et sociales pour les populations autochtones ...). www.cirad.fr

La solution : l'utilisation de bois locaux

Depuis quelques années, la filière bois s'est dotée de labels (PEFC, FSC...) qui permettent une traçabilité du bois, de la forêt au consommateur final, et garantissent une exploitation écologique de certaines essences tropicales.

Mais l'exploitation des bois locaux est la solution à privilégier lorsque la diversité des ressources de proximité permet de répondre aux besoins. Depuis 1997, la réтификаtion assure une stabilité et une durabilité au bois local (pin, peuplier, frêne) par la seule action d'une chaleur maîtrisée, et ce, sans aucun produit chimique. Cependant, si le bois rétififié français présente une alternative au bois

exotique, son principe de fabrication inclut un passage dans des fours énergivores qui lui font perdre son éco-bilan.

Progressivement les bois dits européens (Chêne, Hêtre, Châtaignier,...) remplacent les bois exotiques (Wengé d'Afrique, Ipé d'Amérique du Sud, Teck d'Asie...). **Issus d'exploitations forestières gérées durablement**, (respect de l'environnement tout au long de la chaîne de production, prise en compte de leur impact sur les populations présentes et à venir), ces bois sont déjà adoptés par de nombreux pays communautaires (Belgique, Allemagne, Hollande...).

En France, leur présence commence à se développer grâce aux entreprises et collectivités soucieuses de véhiculer une image citoyenne, aux consommateurs (estimés à 16%) sensibles aux préoccupations environnementales.





Annexe

Le projet ALTERNABOIS, un intérêt majeur

Par M. Gleyze, Vice Président du Conseil Général de la Gironde, Chargé de l'Economie Solidaire et M. Boutet, Chargé de Mission Développement Durable auprès de la Direction Générale des Services du Conseil Général de la Gironde

■ Des besoins en bois grandissant

Le Conseil Général privilégie aujourd'hui le matériau bois sur de multiples chantiers : que ce soit pour un usage extérieur (balisage des sentiers de randonnée, tables et bancs des aires de pique-nique, jeux des espaces de loisirs enfants, glissières de sécurité en milieu sensible), intérieur (mobilier de bureau et décoration), ou encore pour la structure même de certaines constructions (ossature, bardage, charpente).

■ Le respect de l'environnement : les nouveaux critères à intégrer

Depuis deux ans, dans le cadre de l'Agenda 21, nous nous appliquons à respecter une conduite «éco-responsable», notamment dans les domaines de la construction et de l'équipement, par la mise en place d'un dispositif d'achat de matériels et de services ayant recours à des matériaux «durables» ».

La préférence, à caractéristiques techniques équivalentes pour un usage donné, est systématiquement accordée aux bois locaux ou traditionnels (pin maritime, chêne, châtaignier, robinier). Mais il faut se garder des automatismes et savoir reconnaître que le pin local n'a pas réponse à tout. Il est demandé aux candidats de chiffrer l'impact écologique : **certaines essences (tel le robinier) naturellement répertoriées en risque classe 4 par exemple, présentent une meilleure capacité de recyclage qu'un bois traité chimiquement pour obtenir les mêmes atouts (pin traité par autoclave).**

■ Veiller à la cohérence des politiques économique et sociale

Enfin, il est important d'assurer une véritable cohérence des politiques publiques. Favoriser la filière bois implique de développer en parallèle la filière de production associée. **Nous avons voté en faveur d'une diversification de notre massif forestier, tout particulièrement sur les zones limitrophes de la forêt des Landes, et encourageons vivement les propriétaires qui souhaitent investir dans ce sens.** Structurer progressivement l'offre pour une meilleure adéquation avec une demande légitime en très forte progression, voilà notre challenge. Une telle évolution ne peut alors que stimuler la croissance du nombre d'emplois de qualité sur notre région. Au regard de tous ces points, il faut reconnaître que **le projet ALTERNABOIS porté par Monsieur Lorette autour de la revalorisation du robinier présente un intérêt majeur, tant pour les qualités intrinsèques de cette essence, qui répond à bon nombre de critères, que d'un point de vue du développement local.** Nous ne pouvons que soutenir et même encourager ce type d'initiative.

■ Alternaboïs

Philippe Lorette
Alternaboïs
4721 avenue du Las
33127 Saint-Jean d'Ilac - France
gsm : 06 89 49 93 86
philippe.lorette@laposte.net
www.alternaboïs.fr

■ Contact presse

Elisabeth Léger
Agence Ecoutez voir
30 rue Joseph Bonnet
33100 Bordeaux
tél : 05 56 32 02 01
gsm : 06 03 69 49 08
leger@ecoutez-voir.fr

Photothèque



.01



.02



.03



.13



.04



.05



.06



.14



.07



.08



.09



.15



.10



.11



.12

■ Alternabois

Philippe Lorette
Alternabois
4721 avenue du Las
33127 Saint-Jean d'Ilac - France
gsm : 06 89 49 93 86
philippe.lorette@laposte.net
www.alternabois.fr

■ Contact presse

Elisabeth Léger
Agence Ecoutez voir
30 rue Joseph Bonnet
33100 Bordeaux
tél : 05 56 32 02 01
gsm : 06 03 69 49 08
leger@ecoutez-voir.fr

